

**SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION (SRV)****ED 544 : INTER-MED****AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX
EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT**

Monsieur Benoît SAÏDI soutiendra sa thèse le **3 décembre 2021 à 14h00** à **Université de Perpignan Via Domitia - Campus Mailly, 21, rue Émile ZOLA 66000 Perpignan**, salle des actes, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit privé**.

TITRE DE LA THESE : L'encadrement juridique des transferts de footballeurs professionnels - Aspects de droit économique.

RESUME : L'analyse des transferts de footballeurs professionnels est un sujet privilégié pour qui envisage et veut proposer d'éventuelles évolutions en matière de régulation ou de réglementation d'un marché. L'examen des pratiques déployées dans la sphère des transferts de footballeurs professionnels permet à l'observateur de révéler une opération originale faisant intervenir de nombreux acteurs, et plus largement, un marché qui souffre d'un manque d'encadrement. Derrière ces transferts de footballeurs professionnels, des questionnements relevant, entre autres, du droit fiscal, du droit civil, du droit pénal ou du droit de la concurrence, sont pléthoriques. Ils s'étendent parfois sur le domaine comptable, moral ou éthique. Les réponses, souvent incertaines, sont celles relevant du Droit ou du « droit spontané » du Mouvement sportif ; à tel point que beaucoup d'entre elles demeurent encore non figées. Les attributs de certaines parties prenantes des transferts de footballeurs professionnels sont devenus de véritables objets de Droit. Partant, États, Union européenne et régulateurs privés du football doivent éclaircir le flou juridique qui gravite autour des transferts de footballeurs professionnels. L'étude propose une analyse détaillée des transferts de footballeurs professionnels ; en observant s'ils sont suffisamment encadrés par le droit économique. Il convient par conséquent d'étudier ce que l'on rencontre sur ce marché : quel produit, quelles Personnes, et quelles pratiques. Ces éléments seront à leur tour soumis à certains aspects du droit économique. Ce cheminement permettra de soulever de nombreuses propositions en vue d'améliorer l'encadrement juridique des transferts de footballeurs professionnels et plus globalement du marché des transferts de footballeurs professionnels. Le Droit a pour ambition de protéger les Personnes ; il faudra veiller à ce que les parties prenantes des opérations de transferts de footballeurs professionnels le soient ou le deviennent.

Directeur de thèse :

Jean-Marc MOULIN, Centre du Droit Economique et du Développement -

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre du Droit Economique et du Développement

Le jury sera composé de :

- M. Frédéric BUY, Professeur agrégé, Aix-Marseille Université (**Rapporteur**)
- M. Christophe ALBIGES, Professeur agrégé, Université de Montpellier (**Rapporteur**)
- M. Jean-Marc MOULIN, Professeur des universités, Université de Perpignan (**Directeur de thèse**)
- M. Yves PICOD, Professeur agrégé, Université de Perpignan (**Examineur**)
- M. Didier PORACCHIA, Professeur agrégé, Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (**Examineur**)
- M. Julien THÉRON, Professeur agrégé, Université Toulouse 1 Capitole (**Examineur**)